



Région Centre

Orléans, le 15 octobre 2004

---

**CONSEIL REGIONAL**

**GRUPE COMMUNISTE**

---

6, rue Jeanne d'Arc  
45000 ORLEANS

---

A l'attention des

**Agriculteurs victimes de la canicule de l'été**

**Objet : Aide aux agriculteurs  
victimes de la canicule de l'été 2003**

Madame, Monsieur,

Au-delà de son dramatique bilan humain, les conséquences lourdes de la canicule de l'été 2003 se sont particulièrement fait sentir sur les cultures et l'élevage de notre pays.

Des centaines d'agriculteurs et d'exploitations agricoles se sont trouvées en difficulté.

Dès la session d'octobre 2003 de l'Assemblée Régionale, les conseillers régionaux du groupe communiste ont demandé que soit mis en œuvre le principe d'un accompagnement régional au dispositif du « Fonds d'allègement des charges » décidé par l'État.

Le Conseil Régional a délibéré dans ce sens et depuis lors, ses modalités d'interventions ont été précisées.

**1029 dossiers concernant l'Eure-et-Loir, l'Indre et le Loiret viennent d'être approuvés au cours de la réunion de la Commission Permanente de ce jour pour un montant total de 1.873.286 euros.**

**L'aide de la Région sous forme de subvention transitera par un établissement bancaire et sera reversée par cette dernière aux bénéficiaires.**

Nous voulons ainsi contribuer à alléger les conséquences des événements climatiques de l'an passé et vous aider à poursuivre votre activité dans de bonnes conditions.

En souhaitant avoir répondu à une demande légitime, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère dévouement.

*les conseillers régionaux du Loiret*

**BRYNHOLE marc, VAUVILLIERS sylvie,  
REBOUL jacques, DAUDIN véronique**